Département des Ardennes

COMMUNE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ville de Charleville Mézières

Plan Local d'Urbanisme

Projet de modification de droit commun

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Plan n°3 : Extraits des planches B2 et C3

Échelle 1/2000ème

Modifications apportées signalées en bleu - cyan (Quartier Deville - Les Forges Saint-Charles et rue du Bois en Val)

Vu pour être notifié aux personnes publiques associées à la procédure, avant le lancement de l'enquête publique.

Cachet de la Mairie et signature de l'adjoint délégué

DOCUMENT FINALISÉ

le 06.03.2025

Alain BARTHELEMY

Bureau d'Études chargé du suivi de la procédure de modification du PLU :
Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippoteaux 08200 SEDAN
Tel. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
Email : dumay@dumay.fr

Approuvé le : 31 août 1979

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	
30.03.2009		03.10.2017			
07.04.2022 (révision allégée n°1)					

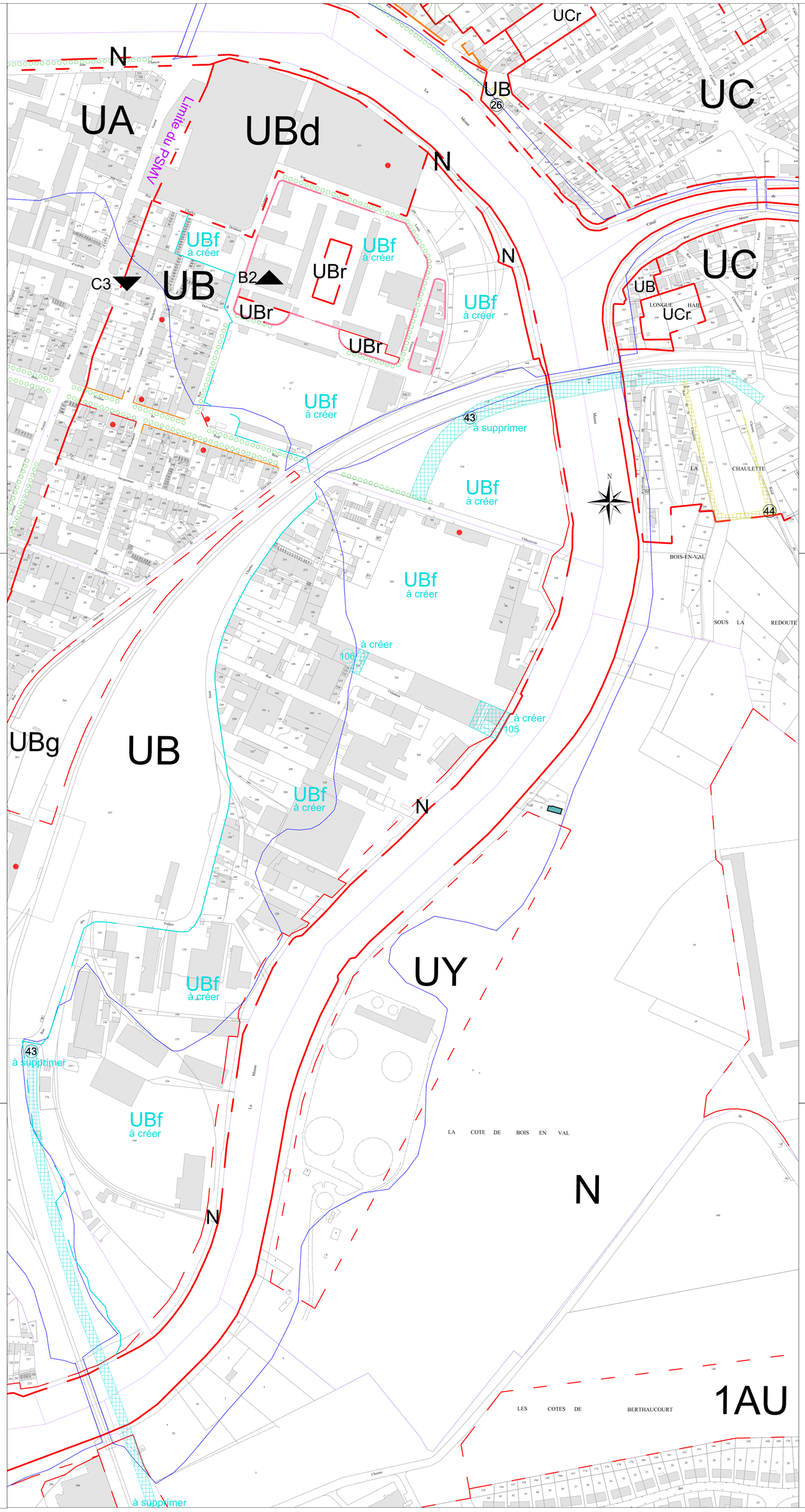

DOCUMENT GRAPHIQUE DU RÈGLEMENT

Extraits des planches B2 et C3

Échelle 1/2000ème

LEGENDE

- limite de zones
- limite de zones inondables
- emplacements réservés
- espace bolsé classé à conserver
- allignements d'arbres à protéger
- espaces structurants
- éléments batis remarquables à protéger
- ensembles remarquables à protéger
- façades remarquables à protéger
- mur en pierre à protéger
- fortifications à protéger
- changement de destination autorisé des bâtiments existants
- emplacements réservés créés ou supprimés

DOCUMENT FINALISÉ

le 06.03.2025

0 50 m 100 m

Echelle